

Une assemblée générale riche en émotions

Le 5 mai dernier, l'assemblée générale annuelle de la SPA La Côte - Nyon s'est déroulée à la Ferme du Château, à Nyon, sous la présidence de M. Thierry de Mestral et en présence de plusieurs hôtes de marque. Elle a permis de constater la bonne santé de l'institution.

Comme le veut la tradition, le président de Mestral souhaite la bienvenue aux membres présents, de même qu'aux personnalités faisant à la SPA La Côte - Nyon l'honneur de leur présence, à savoir: M. Jacques-Henri Penseyres (vétérinaire cantonal), M. Claude Uldry (Municipalité de Nyon), M. Heinz Lienhard (président de la Protection Suisse des Animaux PSA), Mme Lolita Morena (membre du Comité général de la PSA) et M. le Pr Samuel Debrot (président de la SVPA).

Membres en augmentation

Notre président se félicite de l'excellent travail effectué par ses collaboratrices et collaborateurs, membres du comité, par les dirigeants de la Fondation du Refuge et par le personnel du Refuge. Il se réjouit en outre du fait que le nombre des membres est en constante augmentation: alors qu'il était d'environ 1900 en 2005, il a passé le cap de 2500 en 2009. C'est grâce à leur précieux appui que l'association peut s'épanouir.

Douloureuse rétrospective

On se souvient que Lolita Morena s'était beaucoup investie dans la campagne précédant la votation sur les avocats pour animaux. Elle

nous décrit comment elle a été accueillie dans les différents cantons romands, avec bienveillance souvent, avec insultes parfois, mais avec indifférence aussi. En conclusion, Lolita pense qu'une grande partie de la population n'a pas compris de quoi il s'agissait, et que la presse a trop souvent tenté de ridiculiser cette initiative.

Prenant à son tour la parole, le président de la PSA Heinz Lienhard nous fait part de ses expériences vécues durant cette campagne de votation. Il souligne sa déception devant le résultat négatif, d'autant plus inattendu que même les adversaires des avocats pour animaux étaient convaincus que l'initiative allait passer.

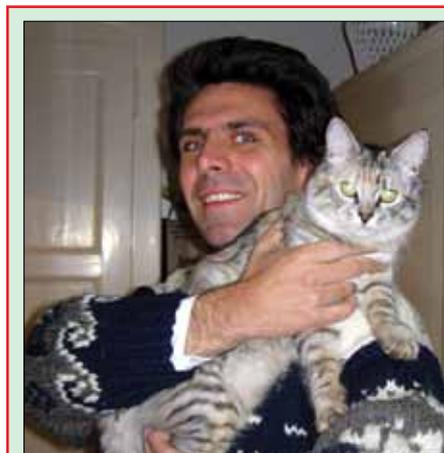
Mais cette déception ne va pas faire baisser les bras. Au contraire, la PSA prépare de nouvelles interventions parlementaires visant à améliorer l'application de la loi sur la protection animale. Pour ce faire, elle va augmenter la pression sur le Conseil fédéral, l'Office vétérinaire fédéral et surtout sur les autorités cantonales en publiant les verdicts inacceptables dans de nouveaux cas graves de cruauté envers les animaux.

M. Lienhard termine son intervention en citant une phrase du réputé avocat Me Warluzel: «Une initiative populaire positive est toujours mal accueillie dans notre beau pays!»

Parlons finances

Arrêtés au 31 décembre 2009, les comptes de notre SPA soulignent une augmentation des dons et des cotisations. Par contre, les recettes provenant des animaux en pension ont baissé de 2%, et ce n'est pas là une bonne nouvelle car ce poste est d'autant plus important que nous ne touchons pas de subsides de l'Etat pour les services de fourrière.

Le total des revenus s'est ainsi élevé à 646'949 francs, celui des charges à 634'000 francs, ce qui représente un bénéfice de 12'949 francs. La fortune de l'association s'élève à 77'404 francs au 31 décembre 2009. Un tout grand merci va à la fiduciaire Locatelli & Fritsch et à son représentant M. Sisto pour l'excellence de leur travail.



Le mot du Président

La votation concernant l'avocat des animaux n'a pas connu le succès que les défenseurs de la cause animale attendaient. Toutefois, elle a été l'occasion d'ouvrir le débat et de montrer combien il est important pour les amis des animaux d'assurer une visibilité au niveau politique.

Dans le canton de Vaud, les services du Vétérinaire cantonal manquent cruellement d'effectifs. Il est important que les milieux politiques en parlent de manière à résoudre les problèmes qui se posent. Nous appelons de nos vœux un service performant pour assurer une protection efficace des animaux. La protection des animaux montre ainsi qu'au-delà de l'échange d'idées, elle a un rôle concret à jouer sur le terrain.

Thierry de Mestral

Des changements au comité

Depuis une année, plusieurs changements sont intervenus au sein de notre comité. Certaines personnes sont arrivées, d'autres ont souhaité s'orienter vers de nouvelles directions; certaines tâches ont été nouvellement attribuées. Selon les statuts, le comité est réélu tous les trois ans, mais vu le nombre de changements ayant eu lieu en son sein, proposition est faite à l'assemblée de réélire un nouveau comité en bloc.

Ce nouveau comité se présente ainsi: Me Thierry de Mestral (président); Mmes Loïis Ernst (vice-présidente et présidente de la Commission du refuge), Anne Reckward-Bujard (secrétaire), Anne-Marie Aeschlimann Züger



(responsable de la communication), Françoise Prélaz (membre), Colette Clarenbach (membre) et M. Marco Kirchbaum (membre). Ce comité dans sa constitution nouvelle est élu à l'unanimité.

Le président tient à remercier chaleureusement deux personnes ayant longtemps œuvré dans le comité et qui ont choisi de se retirer fin 2009. Il s'agit de M. José Da Silva, conseiller et maître d'œuvre des travaux au sein de notre refuge. Quant à M. René Zuger, ancien vice-président, il a été actif vingt ans durant au sein du comité, gérant avec compétence le portefeuille des assurances de notre SPA et de notre refuge.

Le conseil de la Fondation du Refuge de l'Asse a lui aussi subi quelques modifications. Il se compose désormais de MM. Jean-Paul Turrian (président), Jean-François Kurz (vice-président), Charles Fritsch et Daniel Cosandey (membres), Me Thierry de Mestral (nouveau membre).

Une nouvelle fois, les relations entre la Fondation (propriétaire des lieux) et notre SPA (locataire) s'avèrent excellentes.

A la Commission du refuge

Depuis le décès de notre regretté ami André Clément, c'est Mme Lois Ernst qui assume la présidence de la Commission du refuge. Deux postes principaux étaient au programme de l'année, à savoir la réfection de boxes pour chiens et l'agrandissement de la chatterie. Malgré quelques problèmes dus à l'âge des installations, six boxes chauffés ont pu être restaurés. Laissé en suspens l'année précédente pour des raisons de trésorerie, l'agrandissement de notre chatterie et de son enclos a pu être mené à terme, notamment grâce à un apport inattendu. En effet, Coop associé à Whiskas et à Mars avaient organisé un concours de projets animaliers au sein des SPA suisses. A la clé 60'000 francs, moitié en Suisse alémanique et moitié en Romandie. Et c'est notre projet qui l'a emporté, ces 30'000 francs nous permettant de boucler les travaux projetés. Un grand merci à ces entreprises.

Depuis fin 2006, c'est M. Stathis Dimoulitsas qui dirige notre refuge. Il est efficacement épaulé par ses collaboratrices et collaborateurs Annick Koukoulis, Dominique Rousseil, Michel Barbey ainsi que par notre apprentie émérite, Marion Perret. Tous s'illustrent durant toute l'année par leur travail efficace au service des

Hommage à M. Jean-François Kurz

Le 15 juin 2010, la SPA de Nyon - La Côte a perdu son président d'honneur et un grand ami.

Au début des années 1990, la SPA de Nyon - La Côte avait traversé la tempête et ressemblait à un vaisseau fantôme. Monsieur Jean-François Kurz, qui se plaisait à mentionner le caractère stimulant des difficultés de la vie, n'a pas manqué de relever le défi qui se présentait à lui. Il s'est engagé complètement pour la cause des animaux en reprenant la présidence du comité de la SPA de Nyon - La Côte.

Par sa grande expérience, ses compétences et ses qualités de meneur, il a su éviter que le navire s'échoue ou sombre. Sur le plan humain, d'abord, M. Jean-François Kurz a apaisé les tensions, calmé les susceptibilités et reformé



une équipe stable et compétente à même d'œuvrer pour le bien des animaux. Ensuite, il a œuvré à la consolidation et à l'assainissement du refuge de l'Asse, démontrant ainsi que ses qualités humaines se doublaient d'un talent exceptionnel et d'une vision pratique d'organisateur. Grâce à lui, la SPA de Nyon - La Côte est devenue une association indépendante

et apte à subvenir à ses besoins.

Du bateau en perdition dont il a hérité, M. Jean-François Kurz, par son travail acharné et son engagement complet pour la cause des animaux, a fait un magnifique navire assez fort pour affronter la tempête. Désormais, la SPA de Nyon - La Côte peut remplir sa mission de sauvegarde et de protection des animaux.

Merci Monsieur Kurz !

animaux qui leur sont confiés et des visiteurs du refuge. Ils se sont particulièrement illustrés lors des dernières portes ouvertes.

Inspectorat SVPA

A l'occasion de cette assemblée, la SVPA a présenté un condensé du rapport d'activité de son inspecteur principal M. Michel Christin. Durant l'année 2009, les inspecteurs de la SVPA ont délivré 1938 renseignements téléphoniques et procédé à 2230 visites à domicile dans le canton. Il a ainsi été procédé au séquestre de 18 chiens et 3 chats. D'autre part, 170 chiens, 961 chats et de nombreux rongeurs et oiseaux ont été transportés dans différents centres animaliers. De nombreux animaux sauvages ont également été transférés dans un centre de réadaptation. Notons encore 14 dénonciations en préfecture, 17 rapports au service vétérinaire, 3 rapports aux municipalités et d'innombrables renseignements transmis aux différentes autorités. La SVPA gérant le bureau cantonal des animaux trouvés, elle a enregistré 2930 annonces d'animaux trouvés ou perdus. Il est conseillé aux propriétaires de chats d'implanter une

marque électronique à leur animal, celle-ci facilitant nettement la recherche du propriétaire.

Otage des politiciens

Enfin, c'est M. le vétérinaire cantonal Jacques-Henri Penseyres qui demande à prendre la parole, en rappelant qu'il se doit de défendre, en priorité, la cause des animaux.

Afin d'être plus efficace, il aurait besoin de l'aide de tous afin de susciter des interventions parlementaires pour que des députés demandent de l'aide au Conseil d'Etat, déjà au niveau du personnel (ce qui lui a été refusé). Il aurait besoin d'un minimum de soutien politique pour obtenir les moyens de mener à bien sa tâche. Il nous dit encore qu'il est bien difficile, avec un seul collaborateur, de faire appel à la législation du canton de Vaud.

Il remercie toute l'assemblée pour son soutien à la cause animale, et nous rappelle que c'est par petits pas que nous devrions arriver à mieux utiliser le créneau politique pour avoir les moyens d'avancer. Sans personnel, et avec si peu de moyen, il se sent «otage des politiciens».

arb/cfp

AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir L'Ami des Animaux chez vous en transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte
Chem du Bochet 20
CH - 1260 NYON

Ancienne adresse

Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
NP: _____ Localité: _____

Nouvelle adresse

Veillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante:

Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
NP: _____ Localité: _____